

OMPI



SCP/14/8

ORIGINAL : espagnol

DATE : 25 janvier 2010

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES BREVETS

Quatorzième session
Genève, 25 - 29 janvier 2010

CONFÉRENCE SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
ET LES QUESTIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Rapport de M. Maximiliano Santa Cruz, président du SCP

1. Lors de sa douzième session tenue du 23 au 27 juin 2008, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a recommandé que le directeur général envisage la possibilité de prévoir dans le programme et budget révisé pour 2009 la tenue d'une conférence sur les questions relatives aux incidences des brevets dans certains domaines d'intérêt général tels que la santé, l'environnement, le changement climatique et la sécurité alimentaire.
2. À la suite de consultations avec les États membres, une Conférence sur la propriété intellectuelle et les questions de politique publique s'est tenue les 13 et 14 juillet 2009 au Centre international de conférences de Genève (CICG). Ont participé à cette conférence environ 450 participants, dont un ministre d'État, des chefs de secrétariat d'institutions des Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux, des représentants d'organisations non gouvernementales, des représentants des milieux universitaires, des représentants de l'industrie et des participants à titre individuel.
3. Comme l'avaient décidé les membres de ce comité, les deux jours de conférence ont consisté en des exposés de type magistral et des groupes de discussion auxquels le public a également eu la possibilité de participer.

4. La conférence a été ouverte par le directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, et a porté sur diverses questions relatives aux liens entre la propriété intellectuelle et d'autres domaines d'intérêt général, notamment la santé, l'environnement, le changement climatique et la sécurité alimentaire. Elle a servi de cadre à un débat mondial sur les problèmes posés par les défis majeurs en rapport avec la propriété intellectuelle auxquels le monde doit faire face et les solutions à apporter à cet égard.

5. Ainsi que je l'ai indiqué lors des sessions du comité et à l'ouverture et à la clôture de la conférence, l'objectif n'était pas de parvenir à des conclusions. Mais, comme je l'ai également mentionné à cette occasion, cet événement a constitué sans nul doute un signal positif "d'ouverture et de volonté de coopération, non seulement de la part de l'OMPI, mais également des autres organismes compétents". J'ai également souligné que "l'OMPI devrait non seulement participer au débat sur la propriété intellectuelle et les autres domaines de politique générale, mais également en devenir un acteur, en contribuant à articuler le débat autour d'une vision équilibrée".

6. Les nombreuses interventions faites m'ont notamment inspiré les réflexions suivantes à la clôture de la conférence : l'innovation et la technologie, associées au transfert de technologie, sont des facteurs clés pour régler les problèmes susceptibles de surgir dans certains domaines; les débats n'ont pas atteint le même stade de maturité dans les quatre domaines d'examen : ainsi, dans le domaine de la santé publique, le débat arrivé à maturité a produit des résultats concrets qui se sont traduits par des instruments importants au sein de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation mondiale de la santé, alors que, dans le domaine du changement climatique, les débats viennent seulement de commencer; l'incidence des droits de propriété intellectuelle pourrait être plus importante dans les secteurs où il n'existe pas de technologie de substitution et moins importante dans ceux où l'on utilise des technologies de remplacement, comme les techniques vertes.

7. La conférence a donné l'opportunité d'élargir l'horizon à de nouvelles solutions novatrices, rappelant que, même si la propriété intellectuelle peut avoir un impact négatif sur le développement, elle peut également faire partie de la solution.

8. L'ordre du jour de la conférence, la trentaine d'exposés, le curriculum vitæ des conférenciers ainsi que les archives audio sont disponibles sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse http://www.wipo.int/meetings/en/2009/ip_gc_ge/.

[Fin du document]